

Détail de la réunion					
Date	27/09/2023	Nombre total de votants	10 présents		
Heure prévue	18H00				
Heure effective	18H00	Nombre d'observateurs			
Heure de fin	20h25				
Personnes présentes					
Atteinte du Quorum		Oui			
Lieu		LFL			
Durée de la réunion		2h25			
Type de réunions	CG	X			
	CG extraordinaire				
	AG				
	AG extraordinaire				
Membres élus		Membres de droit		Invités	
Koudjo AIDAM	X	Myriam HABIL	X	Marie-Renée LUBERT	Abs excusée
Salomon AGBOGAN	X	David GUEHENNEC	X	Nathalie PARISOT	Abs excusée
Diane ADOU	X	Sylvain ATTOH-MENSAH	X		
Caline DJIOWA	X	Jean-Philippe MAIZOUE	X		
Folly KUEVIDJIN	X	Jean-Christophe BEGUE	X		
Aïssatou BARRY	X	Christophe LABORDE	X		
Florian KRAL	X	Mohamed DIB	X		
Debati BAWARA-AQUEREBURU	X				
Brice AZIABU	X				
Amine KATANE	Abs excusé				
Carlos AKITANI	X				

Ordre du Jour

#1	Présentation et approbation de l'ordre du jour
#2	Présentation des nouveaux personnels de direction
#3	Bilan de la rentrée et mise en œuvre de l'arrêté sur les uniformes des élèves
#4	Point financier : ► validation du solde du voyage à MONACO à rembourser aux familles ► validation du principe de remboursement des familles de la facture CNED payée par l'APELF ► validation de l'augmentation des tarifs du prestataire administratif ► Etude sur la revalorisation du salaire des aide-maternelles
#5	Point RH : demande de création d'un poste de « chargé de communication »
#6	Point sur le dialogue social
#7	Point sur les travaux effectués pendant l'été : gymnase, appartans, peinture
#8	Point juridique : cas d'un employé parti pour invalidité
#9	Questions diverses

ITEM #1

Présentation et approbation de l'ordre du jour

Résumé des discussions

M. AIDAM souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du comité et particulièrement aux nouveaux personnels de direction et donne lecture de l'ordre du jour. M. AKITANI souhaiterait un point sur les casiers et les vestiaires, ce point sera ajouté au point #7 et Mme DJIOWA souhaiterait un point sur la prévision de la participation des familles et éventuellement des sponsors pour les voyages scolaires de cette année scolaire.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ITEM #2

Présentation des nouveaux personnels de direction

Résumé des discussions

A la demande de M. AIDAM, chaque membre de l'assemblée se présente.

ITEM#3

Bilan de la rentrée et mise en œuvre de l'arrêté sur l'uniforme

Résumé des discussions

M. LABORDE annonce les effectifs à ce jour : ils sont de 821 élèves dont 399 à l'école primaire et 422 au collège et lycée. Ce nombre est plus élevé que celui de la rentrée dernière qui s'est faite avec 791 élèves. M. LABORDE précise que le budget avait été élaboré sur une

prévision de 812 élèves en septembre. Concernant le déroulement de la rentrée, il a indiqué que suite aux événements politiques de cet été, quelques élèves de Niamey ont été accueillis, leur établissement fonctionnant actuellement en cours en distanciel. Tous les postes ont été pourvus dès la rentrée, les derniers entretiens pour deux postes de professeurs ayant eu lieu fin août et il y a eu un important renouvellement de personnel avec 15 nouveaux professeurs pour les deux sites. M. LABORDE ajoute que la rentrée s'est faite sans difficulté mais avec beaucoup d'incertitude sur les effectifs. Il présente les nouvelles dispositions de la rentrée, à savoir la section européenne pour 21 élèves en classe de 2nde, le renouvellement début juillet de la convention de la section basket avec la fédération nationale togolaise, les cours de l'option SVT en terminale prévus initialement avec le CNED et qui sont finalement donnés par un professeur sur place étant donné le nombre d'élèves suffisant. M. LABORDE annonce aussi qu'une mission de l'inspecteur référent de la zone M. MERY a eu lieu en début de mois pour l'IRF. M. DIB ajoute que l'école primaire accueille actuellement deux enseignants de Niamey pour leurs enseignements à distance.

A propos des tenues, M. LABORDE informe l'assemblée de la sortie de l'arrêté ministériel pris par le Ministre de l'Éducation Nationale début août obligeant tous les élèves des établissements du secondaire public ou privé du Togo, au port d'un uniforme. Cet arrêté concerne aussi le lycée français et un comité de réflexion composé de parents d'élèves du conseil d'établissement, d'élèves, de représentants du personnel et d'un représentant du SCAC a été mis en place et deux réunions ont déjà eu lieu. Les couleurs ont été choisies par sondage auprès des élèves qui ont voté pour le blanc pour le haut de la tenue et le noir pour le bas. L'étape suivante est de trouver des modèles et un appel auprès des parents d'élèves a été lancé.

M. BEGUE souhaiterait qu'il soit possible pour la campagne de bourse de l'année scolaire prochaine de l'inclure dans la bourse entretien et donc de revaloriser cette dernière pour le collège et le lycée.

M. LABORDE propose aux membres du comité de gestion que l'un d'entre eux intègre le groupe de réflexion sur les uniformes.

ITEM#4	Point financier
--------	-----------------

Résumé des discussions

► **Validation du solde du voyage à MONACO à rembourser aux familles**

M. GUEHENNEC informe que suite au bilan sur ce voyage, les trois familles concernées doivent être remboursées chacune d'un montant de 58 494 FCFA.

M. AIDAM demande un vote sur ce solde à rembourser aux familles :

VOTE	Nombre de votants : 10
Mainlevée	X
POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	0

► **Validation du principe de remboursement par les familles de la facture CNED payée par l'APELF**

M. LABORDE explique que les élèves qui choisissent une option que ne propose pas l'établissement peuvent suivre des cours à distance par le CNED, cela concerne principalement les langues étrangères qui ne sont pas enseignées au lycée français. Le CNED envoie donc une facture globale à l'établissement qui la paie et ces frais sont refacturés aux familles individuellement par le biais des factures de scolarité.

M. AIDAM demande un vote sur ce principe de remboursement des familles :

VOTE	Nombre de votants : 10
Mainlevée	X
POUR	9
CONTRE	0
ABSTENTION	1

► Validation de l'augmentation des tarifs du prestataire administratif

Pour faciliter et regrouper les demandes de papiers administratifs, l'établissement fait appel à un prestataire extérieur, celui-ci s'occupe des démarches et facture son travail à l'établissement. Ce prestataire souhaiterait pouvoir augmenter son tarif inchangé depuis plusieurs années.

VOTE	Nombre de votants : 10
Mainlevée	X
POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	0

► Etude sur la revalorisation du salaire des aide-maternelles

M. GUEHENNEC informe le comité que Mme TOULET avant son départ, avait préparé une étude avec différents pourcentages d'augmentation de la grille des salaires des aide-maternelle. La grille des agents d'exécution a bénéficié à partir du 1^{er} janvier 2023 d'une augmentation de 10% du point d'indice. L'étude propose trois simulations :

- Augmentation de 10% au 01/01/2024 avec un surcoût de 2 392 187 FCFA
- Augmentation de 20% au 01/01/2024 avec un surcoût de 4 772 031 FCFA
- Augmentation de 30% au 01/01/2024 avec un surcoût de 6 951 512 FCFA

Mme DJIOWA déclare que le sujet a été abordé de nombreuses fois déjà lors des rencontres de dialogue social et M. AIDAM ajoute que c'est d'ailleurs un point de la série de demandes qu'ils a reçu de la part des représentants cette semaine.

M. AIDAM conclut en proposant d'examiner ce point en commission des finances ou toute autre commission ad hoc.

► Prévision de la participation des familles aux voyages scolaires

Mme DJIOWA interroge M. GUEHENNEC à propos des coûts estimatifs des voyages et sorties scolaires de l'année 2023-2024 car les parents souhaiteraient pouvoir anticiper sur leurs budgets.

M. GUEHENNEC répond qu'il est possible de communiquer les montants aux familles en amont mais pour l'heure les projets de voyages ne sont pas encore remontés à son niveau.

ITEM#5

Point RH

Résumé des discussions

► demande de création d'un poste de « chargé de communication »

M. LABORDE souhaite qu'un poste pour la communication soit créé au lycée français. Il n'y a actuellement aucun personnel chargé de promouvoir l'établissement à l'extérieur sur les réseaux sociaux en publiant les activités qui s'y passent et aussi en interne avec les parents d'élèves par l'envoi par exemple d'une lettre hebdomadaire.

Le gain espéré par cette communication pourrait financer le poste.

M. AIDAM demande aux membres un vote sur le principe de la création de ce poste

VOTE	Nombre de votants : 10
Mainlevée	X
POUR	10
CONTRE	0
ABS	0

ITEM #6

Point sur le dialogue social

Résumé des discussions

M. AIDAM annonce que la rencontre n'a pas eu lieu, les représentants n'ayant pas envoyé leurs questions assez tôt. La liste de leurs questions est la suivante :

1. la grille des ASEM, passage en E6 (voir point financier sur leurs 3 propositions)
2. la multiplication des grilles salariales
3. L'assurance maladie des agents à la retraite
4. Besoin d'un personnel chargé de la communication : voir le point RH
5. financement des cartes de séjour
6. Le processus de recrutement des contrats locaux

ITEM#7

Point sur les travaux effectués pendant l'été

Résumé des discussions

Les appatams à l'école primaire construits pendant l'été sont terminés. Il convient de fixer une date de réception provisoire avec une retenue de garantie de 5%.

Les travaux du gymnase effectués cet été accusent du retard , des retouches sont prévus cette fin de semaine.

Sur la question des casiers et des vestiaires posée également lors des rencontres parents professeurs, M. LABORDE évoque l'idée d'utiliser l'algeco du terrain de sport en l'aménageant pour en faire des vestiaires avec une aération, des patères et des bancs, il y aurait une partie pour les garçons, une partie pour les filles. Concernant les casiers, M. LABORDE propose un équipement progressif et de commencer par les classes de 6èmes, l'espace des couloirs est suffisant.

Fin de la réunion : 20h25

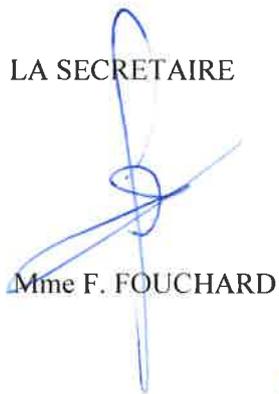
LE PRESIDENT



M. K. AIDAM

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
LE PRESIDENT
LYCEE FRANÇAIS
LOME

LA SECRETAIRE



Mme F. FOUCHARD

LE PROVISEUR



M. C. LABORDE

LYCEE FRANÇAIS
LE PROVISEUR
LOME